

SIL OPTIMIST - YCPR - 26 au 28 mai 2012

DECLARATION DE CONFORMITE AUX REGLES DE JAUGE

A remplir avant de se présenter à la jauge		
NOM :	PRENOM :	
N° IODA de la voile : N° de VOILE :		
R.C. 2.5.5 : Il appartient au propriétaire de s'assurer que sa coque, espars, voile et équipements sont à tout moment conformes aux règles de classe()		
VOILE:	Elle doit être certifiée au point d'amure	
AIDE A LA FLOTTABILITE : Affaires maritimes+R.C. 4.2.a	Marquage « EN393 » ou « CE » + « type 50 », sifflet attaché	
N° DE VOILE : R.C 6.5.1	Conforme à l'annexe G des RCV , position et taille des chiffres et lettres	
BOUT DE REMORQUAGE :	Longueur 8 mètres minimum, flottant, d'un seul tenant,	
R.C. 4.3.6	diamètre 5mm minimum.	
RESERVES DE FLOTTABILITE : Tissée, suffisamment gonflées, valve anti retour présente		
DERIVE: R.C. 2.7.3.3+2.7.4+3.3.4	N° de série :	Marquée du n° de voile
SAFRAN: R.C. 2.7.3.3+2.7.4+3.4.5.2	N° de série :	Marquée du n° de voile
ECOPE: R.C. 4.3.a	Contenance 1 litre minimum, reliée à la coque	
SECURITE DE MAT : R.C. 3.5.2.11	Présente, en place, efficacité contrôlée	
GARCETTES: R.C. 6.6.3.3 + 6.6.3.4	Toutes présentes, espace inférieur à 10mm	
PAGAIE:	Obligatoire, attachée à la coque.	
R.C. 4.3.c Cette feuille d'auto-jauge engage la responsabilité du coureur et de son accompagnateur. Toute fausse déclaration pourra faire l'objet d'une notification au Comité de Course pour une éventuelle réclamation pour non-conformité aux règles de classe.		

SIGNATURES

Coureur

Accompagnateur majeur (Nom, Prénom, Fonction)